



# LE PERCE- La vie ne s'apprend pas en prison MURAILLE



N°3 - JUIN 2005

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,  
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

## La mobilisation continue !

Les collectifs anti-EPM continuent à se construire : à Meyzieu, à Orvault, à Chauconin et Porcheville..... Des conférences de presse s'organisent, des pétitions sont signées.

A Lavaur la mobilisation s'amplifie : des réunions publiques, deux manifestations ont déjà eu lieu avec un réel succès auxquelles les médias locaux ont fait un large écho et le samedi 11 juin, le collectif organise **8 heures pour la prévention, l'éducation et la culture**. Gageons que ces 8 heures seront un moment fort de la campagne contre l'enfermement des mineurs et contribueront à élargir encore davantage notre mouvement afin qu'il recueille une audience nationale. Toutes ces mobilisations prouvent qu'il est encore possible de dire non à ces nouvelles prisons pour les mineurs qui transforment l'incarcération en moyen privilégié d'éducation.

Nos convictions, nous en sommes persuadés, sont partagées par nombre de personnalités du monde de l'éducation, des sciences humaines, nombre d'associations, d'organisations politiques, de professionnels du travail social ou de simples citoyens.

Aujourd'hui les Nations unies, dans la Convention relative aux droits de l'Enfant, viennent d'émettre des avis plus que négatifs concernant les effets des lois Perben I et II sur la justice des mineurs en France. Cette instance internationale se montre préoccupée par la préférence accordée par ces lois aux mesures répressives par rapport aux mesures éducatives.

## BORDEAUX : LE VRAI FAUX PROCES DE PERBEN

Dans le cadre de la semaine d'action syndicale de la justice, le **Syndicat de la Magistrature, le Syndicat des Avocats de France, la Ligue des Droits de l'Homme** avaient décidé de juger le **Garde des Sceaux « pour mise en danger des droits de l'Homme »**. Le procès devait se dérouler en public dans une salle d'audience du TGI, mais mardi 17 au soir le Président du Tribunal et le procureur se sont opposés à la tenue de ce procès. Hasard ! Coïncidence (pensent les mauvais esprits) cette interdiction est tombée alors que Perben était à Bordeaux pour participer à un débat sur le traité constitutionnel européen avec Jean-Pierre Raffarin.

Les responsables syndicaux organisateurs de ce procès ont jugé que cette décision était une preuve de plus d'une reprise en main de la justice que le ministre veut bâillonner. Les différentes organisations, considérant que cette interdiction était un signe supplémentaire de la dégradation de la justice, ont décidé que le procès aurait lieu mardi 24 mai.

Etaient présents ce jour-là des représentants du SM, du SAF, de la LDH et des personnels syndiqués de la PJJ et de l'administration pénitentiaire qui ont témoigné des accusations concernant D. Perben, à savoir :

• *la remise en cause du principe de procès équitable, avec la multiplication des procédures rapides et la création du*

*plaider-coupable.*

• *l'atteinte au droit de la défense avec la généralisation des procédures d'exception.*

• *la transformation des magistrats en bras armés de la justice sans véritable pouvoir d'appréciation.*

• *l'organisation d'une répression toujours plus rapide, toujours plus importante en faisant de la prison la seule réponse pénale adéquate.*

Ont été dénoncées également les dérives des lois, règlements et circulaires du Garde des Sceaux qui provoquent la suspicion systématique à l'égard des étrangers, les nouvelles peines concernant les mineurs, la stigmatisation des jeunes et l'alignement de leur traitement judiciaire sur celui des adultes, le tout sécuritaire et la surpopulation carcérale.

Un « expert judiciaire » a proposé un nouveau serment en conformité avec les exigences du Garde des Sceaux qui engagerait les personnels à être au service de la loi, de n'appartenir à aucun parti (à l'exception n de celui de la majorité), bref d'être un agent impuissant, rentable, muet et.....non syndiqué.

Suivant la réquisition du procureur, le tribunal a condamné Dominique Perben à « une interdiction du territoire judiciaire, assortie d'une publication dans tous les journaux qui le souhaitent !!!!

## Le 11 juin à LAVAUUR : 8 heures d'animations et de débats organisés par le collectif anti-EPM

11 h/12 h : Parade humoristique et insolite par le Théâtre du Fil

14 h 30 : Débat avec Jacques Bourquin, le Syndicat de la Magistrature et le SNPES

16 h 30 : « L'Echappée belle » ou « Comment gagner sa vie »,  
pièce du Théâtre du Fil

18 h/21 h : Concert rafraîchissant avec Jean-Paul Pujol, défricheur du champ  
social,

semeur de trouble musical et « la Rue des Pavots », groupe toulousain.

*Toute la journée les élèves de l'atelier-théâtre de la MJC Saint-Sulpice déclament  
des « Paroles de détenus »*

Contact : Marie Lafosse : 06.75.53.11.40

## Intervention en quartier mineurs : Mobilisation réussie à Nantes

**A peine remis de la mobilisation du Lundi de Pentecôte, les éducateurs du CAE de Nantes ont eu la désagréable surprise de découvrir à leur retour au service une convocation pour une semaine de formation obligatoire pour l'intervention en quartier mineurs.** Comme cela semble être le cas ailleurs, cette convocation arrivait à peine 15 jours avant le début du stage. Les éducateurs étaient donc sommés de bouleverser séance tenante leur planning et de renvoyer à plus tard le suivi des jeunes et de leur famille !

C'était sans compter sur la capacité de mobilisation de ce département. Réunis en AG dans la foulée, les agents du CAE ont fait circuler une pétition dénonçant la forme de cette convocation jugée méprisante et le sens de l'intervention en quartiers mineurs, rappelant que le suivi des mineurs incarcérés étaient pleinement assuré par les UEMO et l'UEATet dénonçant le recentrage de la PJJ sur le contrôle, la probation et l'enfermement. Cette pétition a été

signé très largement par les personnels du département.

L'AG a également décidé d'un appel à la grève pour le 1<sup>er</sup> jour du stage. Un préavis a été déposé en ce sens par la section SNPES. Une nouvelle AG a confirmé la mobilisation des personnels dont une délégation a été reçu en audience par le D.D.. Cette audience a été l'occasion d'exprimer de nouveau la totale opposition des personnels sur le fond comme sur la forme et leur détermination à ne pas céder à l'injonction de leur administration.

Devant une telle mobilisation et après avoir consulté le DR par intérim, **le DD a pris la décision de suspendre la participation des agents du CAE de Nantes à ce stage obligatoire.** Mobilisation réussie donc, mais qui ne doit pas occulter la création d'un poste pour la maison d'arrêt de Nantes au moment même où, LOLF et recentrage au pénal obligent, 2 postes d'éducateurs viennent d'être supprimés au CAE de St Nazaire et 2 autres au CAEi de Bouguenais... **De nouvelles mobilisations en perspective donc !**

## CEF DANS LA SOMME !

**En septembre 2004, le couperet tombe : la Somme aura son CEF, affichage politique oblige !** La structure sera gérée par l'association Yves Lefèbvre, habilitée par la PJJ sur le territoire Amiens-Métropole. Les éducateurs de prévention sont menacés d'y travailler en abandonnant leur secteur (Ham – Péronne entre autres).

Une réunion organisée par la PJJ et le substitut des mineurs d'Amiens a été boycottée par une majorité du personnel de la CAE d'Amiens le 27 mai dernier.

Une pétition du SNPES de la Somme contre l'implantation du CEF prévue pour septembre 2006 adressée aux militants politiques, associatifs, syndicaux a déjà recueilli 400 signatures !

D'autres initiatives seront à l'ordre du jour de la mobilisation en septembre.

## Surprise au CTPR Rhône Alpes Auvergne sur la politique régionale !

Le document de préparation du CTPR envoyé par le DR a cette année provoqué quelques surprises à la délégation SNPES FSU PJJ.

En effet nous trouvons :

- en préambule

*"Si tu joues au policier, ils joueront aux bandits ;*

*Si tu joues au bon Dieu, ils joueront aux diables ;*

*Si tu joues aux geôliers, ils joueront aux prisonniers ;*

*Si tu es toi-même, ils seront bien embêtés."*

Fernand Deligny

Nous ne pouvons être que d'accord avec cette citation et les orientations éducatives qu'elle induit. Nous n'avions seulement pas constaté jusqu'alors qu'elle était le fondement même de la politique éducative prônée par la DR.... Il était même évident pour nous que le souci était surtout de coller aux exigences politiques venues de la PJJ et de la Chancellerie avec un zèle tout particulier, qui faisait de la région RAA le champion de la

création de CER, puis de CPI, puis de CEF, etc

**- Et dans le corps du texte sous la plume du DR:**

*"Si la future carte des emplois publics, en cours de reconstruction ne permettait pas de tendre vers l'effectif précédent, il faudrait alors convenir objectivement que cette région a trop développé ses services notamment vers des missions pourtant priorisées par la puissance publique. Il faudrait aussi en tirer des conclusions en termes de diminution drastique qui équivaudrait pour le secteur public à la fermeture d'un hébergement et à la réduction des capacités en milieu ouvert à hauteur de 600 jeunes environ."*

Alors là, quelle surprise ! **La direction régionale ferait-elle amende honorable en reconnaissant enfin le zèle que nous lui reprochions,** avec les conséquences que nous ne cessons d'annoncer sur les missions traditionnelles de suivi en

MO en hébergement classique en CJ ?

Nous pensons en fait qu'en évoquant ses propres turpitudes la DR confirme la réduction des moyens et annonce tranquillement aux agents les mesures de réduction d'activité et de fermeture qu'il faudra envisager. Par contre sa culpabilité d'avoir favorisé les orientations nationale au détriment de l'existant, (et en parfaite opposition à la pensée de F Deligny, pourtant mise en exergue), ne va pas jusqu'à empêcher ou même gêner un tout petit peu la création d'un EPM, de nouveaux CEF, de créer ou renforcer des équipes de professionnels en Maisons d'Arrêt.

**Double langage donc, et pour reprendre la dernière ligne de la citation de Deligny ce n'est pas la délégation du SNPES qui est embêtée mais bien la DR !**